

Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 19 septembre 2024
Séance du 26 septembre 2024

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 23 février 2024 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, GAMBIER David, TABET Lucy, DISASSINI Guy, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, DUCATILLON Nicole, DUFOUR Olivier, DOISY Cindy, DUTOMBEAU Jérôme, CAPRON Edwige, HAUSSY Jonathan, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MASCARTE Roger, MAZURE Françoise, VEREZ Richard, POULAIN Ophélie, KERRAR Maggy, BETTINI Gilles, DEVILLE Doriane.

Membres ayant donné pouvoir : Madame Marie-José CARON (pouvoir à DEHEN Mireille), Madame Evelyne URBANIAK (pouvoir à FRASCA Geneviève), Monsieur David GAMBIER (pouvoir à MOREAUX Rémy), Madame Cindy DOISY (pouvoir à DUCATILLON Nicole).

OBJET : Rétrocession des parcelles AK 476, AK 489, AK 535 (clos des Œillets) à la ville de Waziers par la société Maisons et Cités

Lors de l'aménagement de la résidence du Clos des Œillets, la société Maisons et Cités a procédé à la réalisation des voiries, trottoirs et espaces verts.

L'ensemble de ces aménagements ont la caractéristique d'espaces publics et sont d'ailleurs ouverts au public et à la circulation routière.

Il convient donc d'intégrer les espaces dans le domaine public communal. Aussi il est proposé à l'Assemblée Délibérante, de se rendre propriétaire des parcelles constituant les emprises suivantes : AK 476, AK 489, AK 535.

Il est ici précisé que l'ensemble des frais d'acte et des frais de géomètre seront à la charge de la société Maisons et Cités.

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante :

- D'autoriser l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles AK 476, AK 489, AK 535 (pour une surface de 2723 m²), telles que reprises sous teinte bleue sur le plan ci annexé.
- D'autoriser M. le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la vente.

Voir plan cadastral joint

Vote : Adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Madame Jocelyne CHARLET

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 07/10/2024
Envoyé en préfecture : 02/10/2024
Reçu en préfecture : 02/10/2024
Identifiant : 059-215906546-20240926-2024_078-DE

Département :
NORD

Commune :
WAZIERS

Section : AK
Feuille : 000 AK 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 09/07/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
DOUAI
Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale 195 rue de Roubaix 59507
59507 DOUAI CEDEX
tél. 03 27 93 48 48 - fax 03 27 93 48 87
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

AK 476-489-535

parcelles rétrocedées
à la Commune

Restant à appartenance
à fermiers et cités

